



## Secrétariat

19 octobre 2023

---

### Circulaire

Circulaire du Secrétaire général

Destinataires : Les membres du personnel

Objet : **Programme de formation obligatoire et de perfectionnement**

1. À des fins d'information sur le programme actuel de formation obligatoire et de perfectionnement, le Secrétaire général publie à l'attention du personnel une liste de cours obligatoires, qui figure à l'annexe de la présente circulaire.
2. La présente circulaire entre en vigueur à la date de sa publication.

Le Secrétaire général  
(Signé) Michael W. Lodge



## Annexe

### **Formations obligatoires pour l'ensemble du personnel au titre du programme de formation obligatoire et de perfectionnement**

1. BSAFE (Sécurité de base sur le terrain)
2. Ethics and integrity at the United Nations (Déontologie et intégrité aux Nations Unies)
3. I know gender: an introduction to gender equality for United Nations staff (Je connais le genre : une introduction sur l'égalité femmes-hommes)
4. Information security awareness (foundational) (Formation de base à la sécurité de l'information aux Nations Unies) : modules de formation
5. Preventing fraud and corruption at the United Nations (Prévenir la fraude et la corruption à l'ONU)
6. Prevention of sexual exploitation and abuse by United Nations personnel (Prévention de l'exploitation et des abus sexuels du fait de membres du personnel des Nations Unies) (version 2.0)
7. Records and information management (Gestion de la documentation et de l'information)
8. United Nations human rights responsibilities (Responsabilités des Nations Unies en matière de droits de l'homme)
9. United to respect: preventing sexual harassment and other prohibited conduct (Ensemble pour le respect : prévenir le harcèlement sexuel ou d'autres formes de conduite prohibée)

---